

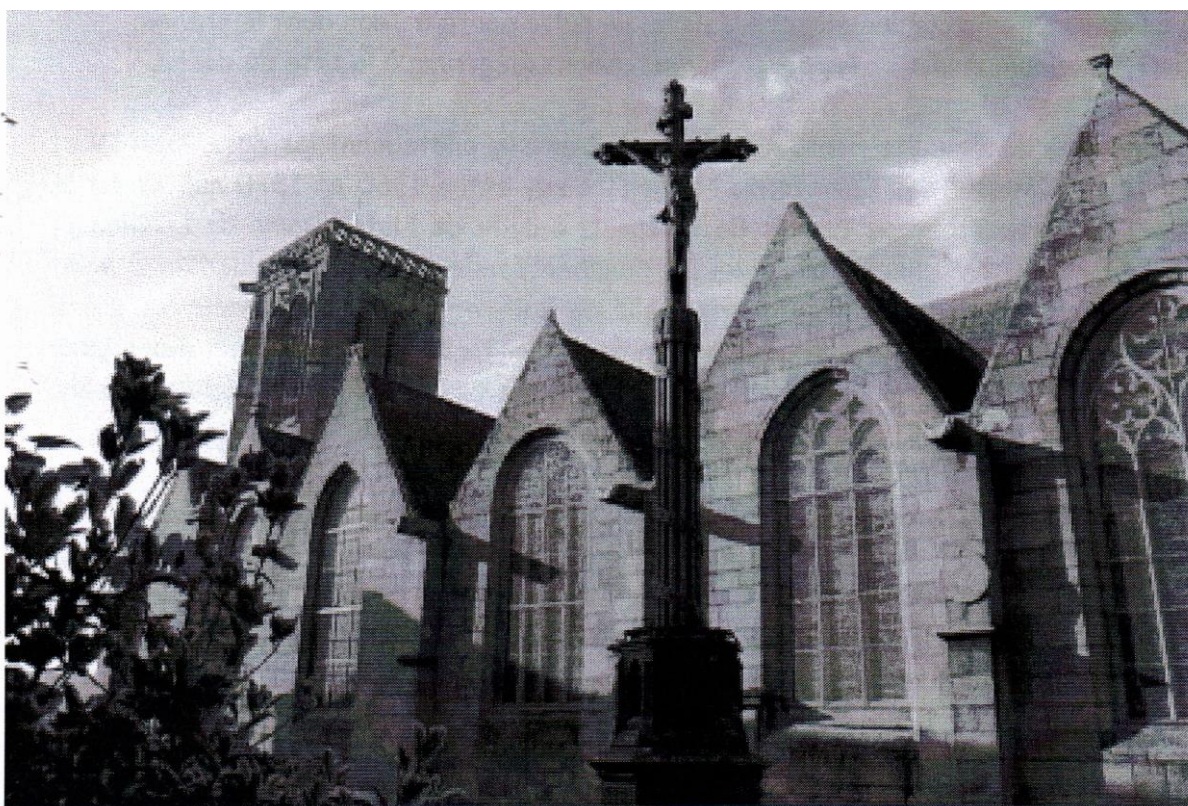
QUELQUES NOTES CONCERNANT SAINT-JEAN-DU-BALY

PAR FRANÇOIS SALLOU

Il semble intéressant de faire le point des connaissances que l'on puisse avoir, à ce jour, en ce qui concerne les origines de la paroisse de Lannion, que ce soit tant à partir de l'interprétation que l'on puisse donner au terme Baly, d'une part, qu'aux origines du culte dédié à Saint Jean que l'on honore toujours lors des fêtes annuelles dites de La Saint-Jean, d'autre part. Si le terme Saint-Jean-du-Baly date bien de la genèse elle-même de la paroisse fin XV^e début XVI^e il ressort que le culte porté à Saint Jean lui soit antérieur ainsi que le mot Baly qui reste à définir.

Définition.

Le culte dédié à saint Jean est bien en rapport avec la question de la succession de Bretagne réglée, partiellement il est vrai, en 1364. C'est ce que nous allons essayer de montrer.



On sait qu'à la suite du décès de Charles de Blois sur le champ de bataille d'Auray, les Montforts, victorieux, étaient en recherche d'une reconnaissance ducale de la part d'un peuple, surtout en Trégor, foncièrement attaché aux d' Avaugour et aux Penthièvre. Cette reconnaissance ne se fit pas sans poser de nombreuses questions. Il fallut toute la diplomatie de certains Grands Conseillers de l'entourage ducal pour asseoir une autorité bien souvent remise en question. Geffroy de Kerimel originaire de la maison de Kerimel située près de Lannion en Kermaria-Sulard fut certainement l'un des principaux, si ce n'est le principal, défenseur de la nouvelle politique de Jean IV après son retour d'exil. C'est à sa demande que Jean IV donne, en 1379, « *son consentement en nostre conseil d'utiliser* » un lieu-dit pour l'édification du couvent des Augustins le long de la rivière Léguer à Lannion. On remarque, en effet, dans un acte, que le duc donne son accord par spéciale grâce et mentionne, en outre, qu'il soit effectué à jamais en temps advenir par chacun an perpétuellement dire et célébrer une messe a notte au jour de Saint Jehan. Est-il nécessaire de rappeler que d'évoquer Jean dans notre ville (peut-on la qualifier de ville ? nous ne le pensons pas) éminemment acquise à Charles constitue une hardiesse politique dont il conviendrait toujours, encore de nos jours, de remercier son auteur. Il est donc ainsi prouvé, grâce à ce document, que, à partir 1379, l'on ait fêté saint Jean à Lannion sous la forme d'une messe chantée. Il ne semble donc pas trop risqué d'envisager que le culte porté à saint Jean se soit substitué à celui qui était porté à sainte Marie dès avant la création de la nouvelle église, et soit à l'origine

du nom de la paroisse succédant à celle de Kermaria-an-Draou. Le transfert se fit graduellement car la nouvelle église s'appela tout d'abord « *Ecclesia sanctae Mariae de Lannion* » appelée aussi « *Ecclesia sanctae Mariae de Castello* » en 1163³, puis Notre Dame de Lannion, avant de devenir Notre Dame du Baly, puis église Saint-Jean-du-Baly. De toute façon et en toute logique on ne peut penser qu'au temps de Charles de Blois il y ait eu à Lannion, région éminemment bléziste, un culte porté à Jean dont le prénom rappelait, aux Lannionnais de l'époque, un prétendant illégitime à la tête du duché.

On peut évoquer le culte porté à saint Jean-Baptiste protégeant les ducs Jean IV et Jean V dans le Missel des Carmes de Nantes'. C'est entre 1360 et 1370 que se fit le transfert du culte public de l'église de Kermaria à celle de Notre-Dame de Lannion et c'est au début du XV^e siècle que Yvon Le Canaber fonde une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste « située en l'esglise paroschiale du Bally en la ville de Lannyon, du costé de l'évangile », information que nous donne un acte plus tardif daté de 1458⁴. Selon Léon Dubreuil c'est vers 1698, au plus tard, que, à la suite de cette fondation, l'église cessera de porter le nom de Notre-Dame du Baly pour porter celui de Saint-Jean-du-Baly.

C'est l'occasion de rappeler qu'une bulle du pape Alexandre III datée du 4 juin 1163 cite comme dépendance du prieuré de Kermaria an Draou, membre de l'abbaye de Saint-Jacut « l'Ecclesia sanctae Mariae de Lannion » qui n'est autre que la chapelle du château. C'est l'acte qui permet de déduire que le château est antérieur à cette date.

Sur le plan féodal Lannion est divisé entre le domaine ducal et celui du prieuré, car l'abbaye de Saint Jacut, après les incursions normandes, avait bénéficié de donations territoriales sur lesquelles elle avait principe de domaine ou de fief. Au nombre de ses privilèges on reconnaît le droit de justice haute, moyenne et basse, donc avec cour de justice, ainsi que d'une recette du « temporel » et la perception de rentes en argent et en grain donc avec sénéchal et procureur fiscal.

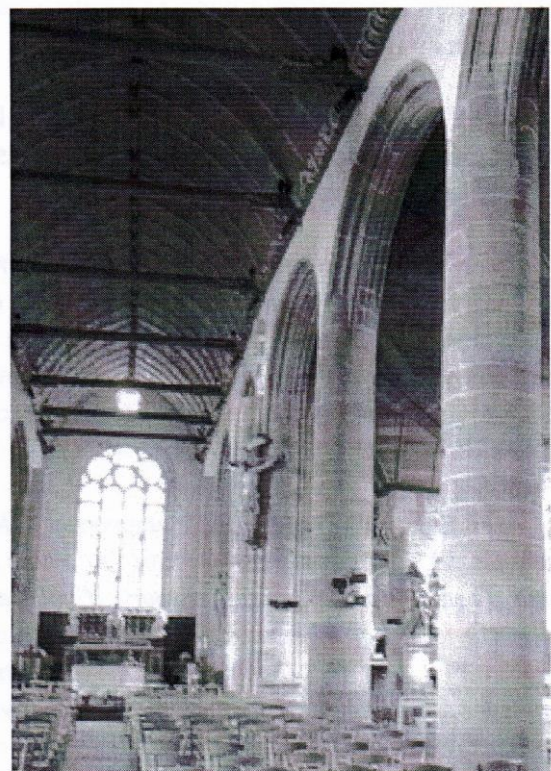
C'est en vertu de ces privilèges que, même après leurs départs du prieuré de Lannion, les religieux n'hésitaient pas à tenter des procédures pour *abus* auprès du Parlement de Bretagne. Ce fut le cas lors de l'acquisition effectuée, un peu hâtivement, de l'autel de l'église de Saint Jean du Baly en 1788. Cette action judiciaire fut analysée par Léon Dubreuil, étude, à laquelle nous nous reportons, parue dans le Lannion Républicain. Il donne de précieuses explications quant à l'origine et l'évolution de la paroisse.

L'église Notre-Dame du Baly sera reconstruite entre 1509 et 1548.

³ JONES (M.), *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Klincksieck. t.I. p.278

⁴ DUBREUIL (L.), « Le Maître-Autel de Saint-Jean-du-Baly ». dans le journal *Lannion Républicain*, article du 12.10.1957.

⁵ MERINDOL (Christian de). « La thématique de la maison de Bretagne » dans *La Bretagne terre d'Europe, 1491, CRBC, 1992*, p.282. Mais surtout, selon Léon DUBREUIL (*Ibid.*)



Du mot *Baly*.

On trouvera le mot *Bali* dans Le Cathilocon de Jean Lagadec⁵. Pour cet auteur il signifie « Barbacane » (*sic*). Le nom de barbacane est associé à la notion de basse-cour⁶.

Le mot *Baly*⁷ provient du mot *Balle* qui évoque un espace découvert compris entre une

première et une seconde enceinte d'un château. Godefroy cite « *Cet espace renfermait communément une chapelle, des magasins et diverses autres constructions accessoires "Il existait parfois une seconde bayle* » A Tournai, en 1424, il était enjoint aux personnes qui étaient de garde aux portes, de n'ouvrir les *balles* qui sont devant que pour le passage des chariots et de les refermer aussitôt ce passage effectué.

Plus tardivement le mot fut employé dans le sens plus général de galerie de péristyle'.

L'on trouve dans le dictionnaire de La langue Celto Bretonne de LE GONIDEC, édition de 1821, une définition du mot « Bali » : « Allée plantée de grands arbres, qui conduit à une maison. Avenue». Pour notre part, bien que cette définition soit reprise par plusieurs auteurs, nous pensons qu'elle ne s'applique en aucune façon à Lannion. E penn ar vali = Au bout de l'avenue.⁹

⁹ LAGADEC (Jean), *Le Catholicon Armoricaïn*, réimp. de l'ouvrage de 1499 par J. Floch, 1977, Mayenne, p.17.

⁶ KERNEVEZ (P.), « Morlaix bourg castrai », dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne (MSHAB)*, t.LXXX, 2002, p.19, pour prendre une citation récente.

⁷ Voir le plan de Lannion, proposé par Jean Pierre PINOT, qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Lannion.

⁸ GODEFROY (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Slatkine, Genève Paris, 1982

Selon Sigismond Ropartz, à Guingamp : " Vaily et motte sont corrélatifs : La motte était l'élévation de terre sur laquelle était assise la forteresse, et le vali, le fossé, la circonvallation qui entourait la motte T°

Selon certains auteurs plus récents, « le toponyme Vaily est assurément une preuve de l'existence d'une motte ». Nous pensons que cette affirmation est hasardeuse et qu'il faille s'en tenir à la définition donnée par Godefroy (voir supra) d'autant que contrairement à celle de Guingamp, pour Lannion il n'existe aucun document, à ce jour, faisant allusion à une motte préexistante. A cela s'ajoute le fait que Lannion n'est pas un site de hauteur.

René Sanquer n'hésite pas à emprunter à M. de Boudrd¹¹, un des meilleurs spécialiste français dit il, la définition suivante : « ... *Une motte, c'est un tertre, fait totalement de main d'homme, ou en partie, entouré d'un fossé, et souvent flanqué, ou entouré, d'une enceinte, que l'on nomme en français basse-cour ou parfois bayle* ». Et René Sanquer d'ajouter : « M. le chanoine Danigo a bien voulu me dire qu'en breton, le terme équivalent d " bayle " devait être valy ou baly, que l'on traduit trop souvent par " allée "» Dont acte¹².

De là à dire comme le font certains auteurs¹³ qu'il semble qu'il y eut, à Lannion, une motte avec tour en bois, cela semble bien aventureux.

Pour Léon Dubreuil, l'église et le château sont contemporains, antérieurs à 1163, fondés soit sous Conan III (1112-1148) soit sous Eudon, vicomte de Porhoe ou même sous Conan IV (1158-1166)¹⁴. On a prétendu que l'origine de l'église avait été une chapelle Saint Aloys (Saint Eloi) mais selon La Borderie il ne devait s'agir que d'une fondation secondaire.

Hervé Le Goff¹⁵ écrit à propos des origines de Guingamp : « La nouvelle cité était protégée par une enceinte de défense, un vallum, fossé surmonté d'une palissade, dont le nom actuel du Vaily conserve le souvenir. » Il s'agit bien là de donner le sens de clôture au mot Baly.

C'est dans les années 1360-1370ca qu'eut lieu la translation du culte public de l'église de Kermaria à celle de Notre Dame de Lannion¹⁶.

⁹ COZIC (N.), « Le château de Guingamp, quel château ? », *Bulletin de l'Association Bretonne*, t.CIX, p.382

¹⁰ ROPARTZ (S.), *Guingamp, études pour servir à l'histoire du Tiers Etat en Bretagne*, Saint-Brieuc, 1859, p.75

¹¹ BOUARD, *L'archéologie du village médiéval, la motte*, éd. centre belge d'histoire rurale, Louvain-Gand, 1967, pp. 35-55 & du même, *Manuel d'archéologie médiévale*, Paris, 1975, pp. 90-103.

¹² SANQUER (René), « Les mottes féodales du Finistère ». dans *BSAF*, t.CV, 1977, p.10.

¹³ DUVAL (Armelle), *L'Urbanisme à Lannion au XVIIIe siècle*, Maît. d'histoire, 1990. p.17

¹⁴ DUBREUIL (L.), « Le Maître-Autel... », dans le journal *Le Lannion Républicain*, 11 oct. 1958.

¹⁵ LE GOFF (H.), *Les riches heures de Guingamp des origines à nos jours*. La Plomée. 2004, p.25.

¹⁶ DUBREUIL (L.), « Le Maître-Autel... », *Ibid.*

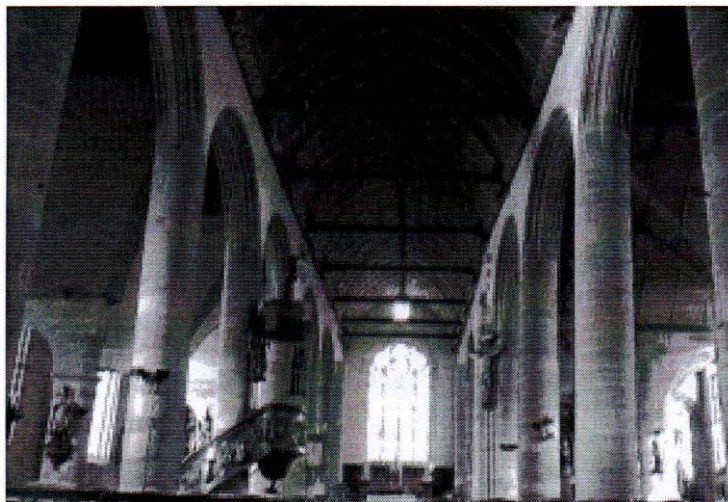
En 1444, l'église portait le nom de Notre Dame du Baly¹⁷. De même en 1464 l'église portait le nom de Notre Dame du Baie. Yves Briand note considère l'indication de 1444 comme précieuse. Elle lui permet d'émettre l'hypothèse que l'édifice était alors en cours de construction car il est fait mention que le Porchou, c'est-à-dire le couvent des Augustins, est cité comme lieu de messe à note, sous entendant que l'église Notre Darné du Baly n'était pas opérationnelle, et considérant que celle du Porchou pouvait servir d'annexe à l'église paroissiale de Kermaria-an-Draou. Nous savons, en effet, que selon un aveu de prééminences que possédait Yves-Louis de Trogoff pour sa terre de Goasven en Serval¹⁹ il existait un « jubé des orgues » dans l'église du Porchou.

Avant 1459, fondation d'une chapelle de Saint Jean-Baptiste par Yvon Le Canaber.

En 1475 comme le fait remarquer Yves Briane l'église prieurale de Kermaria-an-Draou tenait toujours lieu de lieu de culte paroissial, admis à titre provisoire. Et l'église Sainte-Marie-de-Lannion n'est autre (LA BORDERIE, 1855) que la chapelle du château occupant une partie de l'emplacement de l'église actuelle²¹. un Original en parchemin daté du 14 août 1506 fait mention de l'existence de la chapelle de Saint-Vincent située dans la paroisse du Valy de la ville de Lannion²².

De 1509 à 1548. La chapelle Notre Dame-du-Valy est agrandie. Construction du nouveau chœur.

1559. Construction de la Tour du clocher.



¹⁷ BRIAND (Y.), *So.Em.CdN.*, t.LXXXVIII, p.37.

¹⁸ DUBREUIL (L.), *So. Em. CdN.*, t.LXXXV, p.79, n.14

¹⁹ Voir la « généalogie de la maison de Trogoff » parue dans la *Revue Historique de l'Ouest*, en date de juin 1896, l'aveu du 17 novembre 1759

²⁰ BRIAND (Y.), « Deux statuts de confréries lannionnaises », dans le bulletin de la *Société d'Emulation des Coptes-du-Nord (SEmCdN.)*, t.LXXXVIII et t.XC.

²¹ DUBREUIL (L.), " Le Maître-Autel de Saint-Jean-du-Baly " dans *Le Lannion Républicain*, article du 11 octobre 1958

²² BNF, Carrés d'Hozier 213, *Cresolles*, 1'87 recueilli dans la revue *les Cahiers généalogiques costarmoricaïns (Cgc.)*, n°13, p.49

Bernard TANGUY écrit : « Dans un certain nombre de cas, l'ancienneté du patronage du précurseur de saint Jean-Baptiste est toute relative. C'est sans doute par analogie que le culte du Baptiste y a été introduit. Il en est ainsi de l'église Saint-Jean du Baly à Lannion, ancienne église Sainte-Marie du château, qui eut, au moins jusqu'au début du 17^e siècle, la Vierge pour titulaire. Le nom de Saint-Jean se rencontre en 1648-1649. Ceci ne saurait bien sûr préjuger de l'absence auparavant d'un culte rendu parallèlement, à titre secondaire, au Baptiste »²³

Commentaires

Il faudra attendre la fin du quinzième *siècle*, ou le début du seizième, c'est-à-dire l'édification de *l'église* (1509-1559) pour que le prénom Jean soit incorporé au nom de la nouvelle paroisse. Entre temps et selon le souhait de Jean IV de 1379 il n'était procédé qu'à une messe annuelle célébrée le 21 juin.

C'est donc à Geffroy de Kerimel, fondateur, avec Adélice de Launay en Serve', sa femme, du couvent du Porchou, et des rapports préférentiels qu'il entretenait avec Jean IV lors de La Ligue de la Noblesse constituée dans le but d'obtenir le retour du duc en 1378, que l'on doit l'origine du culte dédié à saint Jean. Il est raisonnable de penser qu'une telle fondation ne puisse avoir lieu qu'en période pacifiée, or Lannion, en mai 1375, fut, encore une fois, prise par Edmond d'Angleterre, comte de Cambridge, et Jean de Montfort, lieutenants du roi d'Angleterre.

Il existait dans *l'église* des Augustins une chapelle dédiée à sainte Anne dont nous ne connaissons pas la date exacte de fondation et qu'il ne faut pas confondre avec la chapelle Sainte-Anne du couvent des religieuses Hospitalières qui se trouvent rive gauche, faubourg de Kerampont. Selon Léon Dubreuil la porte principale de *l'église* se trouvait située près de l'ancien porche (de la ville) qui a dû être connue sous le nom de Porte Saint-Anne, dit-il, mais sans en apporter la justification²⁴. Il semble tout à fait probable que cette chapelle de Sainte-Anne ait donné son nom au pont dit de Sainte-Anne, et non le contraire. Dans cette hypothèse, on peut penser que le pont de Sainte-Anne ait été construit peu après l'édification de *l'église* des Augustins et de la chapelle Sainte-Anne ayant par la suite *créé* le faubourg du Pont, le Ker-an-Pont, ainsi que le lieu noble de Roz-an-Pont. Dans ce cas, le pont de Sainte-Anne daterait du dernier quart du XIV^e siècle. Il en a résulté un nouveau schéma de fonction de notre petite cité encore bien modeste qui, de ville close, est devenue ville ouverte.

Geffroy de Kerimel, *un Pierre Marzin du XIV^e siècle*, mériterait bien qu'on honore mieux sa mémoire.

²³ TANGUY (B.), « Le culte de saint Jean-Baptiste et l'implantation templière et hospitalière en Bretagne », *Saint-Jean-du-Doigt, des origines à Tanguy Prigent*, CRBC, UBO, Kreis 14. Brest 2001, pp.137-170.

²⁴ Encore faudrait-il que l'on connaisse l'étendue de la ville à cette date. Ce n'est pas le cas.